

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Compensation écologique de l'Autoroute A65 Langon-Pau : la Caisse des Dépôts et Eiffage ont tenu leurs engagements

Paris, le 22 mai 2013

**En réalisant, dans les délais impartis, les mesures compensatoires de l'autoroute A65, Le concessionnaire A'LIÉNOR, filiale d'EIFFAGE et sanef, a tenu ses engagements. Pour atteindre l'objectif de sécurisation foncière de 1 372 hectares favorables à une quinzaine de groupes d'espèces protégées, elle a fait appel à CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts et premier opérateur de la biodiversité en France.**

Depuis sa mise en service en décembre 2010, l'autoroute A65 Langon-Pau contribue à l'amélioration de la sécurité routière et des communications régionales en Aquitaine, ainsi qu'au désenclavement des territoires qu'elle traverse. Au-delà du respect des obligations de maîtrise des impacts environnementaux (eau, air, bruit et autres nuisances), la prise en compte de la biodiversité est apparue comme un enjeu majeur et a bénéficié d'une attention particulière dès le début du projet. Cette première autoroute post-Grenelle a été conçue et réalisée en appliquant la séquence « éviter, réduire, compenser » les impacts sur la biodiversité, déjà prévue par la loi de 1976 sur la protection de la nature, et aujourd'hui érigée en doctrine.

A ce titre, A'LIÉNOR est engagée à compenser les impacts sur la biodiversité n'ayant pu être ni évités ni réduits : pour cela elle assure la sécurisation foncière puis la restauration écologique et la gestion conservatoire de 1 372 ha de milieux naturels, jusqu'en 2066. Face à de tels défis écologiques, fonciers, économiques, juridiques et contractuels, A'LIÉNOR a confié à CDC Biodiversité la mission d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre ce programme de compensation écologique et d'en porter les risques d'exécution jusqu'à son terme.

Pour tenir les engagements d'A'LIÉNOR, CDC Biodiversité a mobilisé les ressources et compétences à hauteur de ces enjeux d'une ampleur nouvelle. Une équipe pluridisciplinaire a engagé une démarche de concertation avec les acteurs du territoire (naturalistes, élus locaux, agriculteurs, forestiers...), mené des études foncières et naturalistes, coordonné de multiples missions confiées à des experts locaux. Au total, plus de trente territoires couvrant une superficie de l'ordre de 20 000 ha ont été analysés, 19 secteurs retenus en accord avec l'administration et plus de 300 propriétaires rencontrés.

**Une étape est aujourd'hui franchie dans l'exécution de ce programme ambitieux : l'objectif visant à sécuriser le foncier à 100 % au 7 juillet 2012, date de rigueur fixée par l'Administration, a été tenu.**

**Olivier de Guinaumont, Président d'A'LIÉNOR, indique :** « L'A65 – Autoroute de Gascogne, première autoroute de l'ère post-Grenelle Environnement, se devait d'être exemplaire. Souvent qualifiée de « Grenello-compatible », elle définit un nouveau standard d'infrastructure linéaire. A chaque étape du projet, A'LIÉNOR s'est attachée à intégrer l'ouvrage dans son environnement naturel, économique et social. La compensation écologique s'inscrit résolument dans cette démarche de développement durable. »

**Pierre Berger, Président-Directeur Général d'EIFFAGE, a déclaré :** « EIFFAGE est aujourd'hui bien conscient que les activités du BTP sont en cours de mutation par la nécessaire intégration des enjeux liés au monde du vivant. La bonne réponse de l'entreprise à ces enjeux biodiversité participe ainsi non seulement d'une meilleure maîtrise des risques, mais devient également un atout concurrentiel différenciant.

La préservation de la biodiversité dans l'exercice des métiers du BTP est donc un fait qui dépasse la seule responsabilité environnementale de l'entreprise pour intégrer sa stratégie d'avenir.»

**Jean-Pierre Jouyet, directeur général de la Caisse des Dépôts, a déclaré :** « Cette coopération marque une étape cruciale dans l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les projets d'aménagement en France. Elle démontre que la compensation écologique, si elle est considérée comme acceptable par l'Etat et la Société civile, et à condition de se donner les moyens de la réaliser, est effectivement possible. »

**Laurent Piermont, Président de CDC Biodiversité a ajouté :** « Avec la compensation écologique de l'autoroute A65, la Caisse des Dépôts et Eiffage ont réalisé l'opération de compensation la plus importante jamais engagée en France, et, si l'on considère le nombre et la diversité des espèces, ainsi que la durée des engagements, la première opération de cette ampleur en Europe. »

### La dette écologique de l'A65 en détail

Espèces	Dette	Habitat recherché
<b>FAUNE</b>		
Vison/Loutre	187 ha	Aires de repos et site de reproduction
Vison/Loutre ( <i>linéaire</i> )	47 km	Ripisylve à restaurer
Chauves-souris	525 ha	Aires de repos et/ou sites de reproduction potentiels
Elanion blanc	120 ha	Habitat de chasse
Pie-grièche écorcheur	13 ha	Habitat de chasse
Cistude d'Europe	21 ha	Habitat de reproduction
Amphibiens	55 ha	Habitat de reproduction
Ecrevisse à pattes blanches	39 ha	Habitat (lit mineur, berges et habitats rivulaires proches)
Fadet des laïches	216 ha	Habitat de repos et/ou de reproduction
Damier de la succise	15 ha	Habitat
Odonates ( <i>linéaire</i> )	9 km	Habitat sur un linéaire de cours d'eau favorable
Grand Capricorne	45 ha	Boisements
<b>FLORE</b>		
Scirpe des bois	30 ha	Formations alluviales favorables à l'espèce
Groseillier rouge	15 ha	Formations alluviales favorables à l'espèce
Rossolis intermédiaire	5 ha	Prairies et landes humides favorables à l'espèce
Lotier velu et Lotier grêle	40 ha	Formations végétales favorables à l'espèce

## A propos de CDC Biodiversité

### **CDC Biodiversité : un opérateur spécifiquement conçu par la Caisse des Dépôts pour répondre aux enjeux de la préservation de la biodiversité en France**

CDC Biodiversité est le premier opérateur technique et financier de la compensation pour la biodiversité. Elle apporte des réponses concrètes opérationnelles et de long terme aux engagements de préservation et de compensation prises par tout maître d'ouvrage, aménageur, industriel, collectivité... lors de la réalisation de son projet.

CDC Biodiversité assure le pilotage complet d'actions favorables aux espèces et habitats naturels, emblématiques comme ordinaires. Elle réunit une triple ingénierie écologique, foncière et financière, lui permettant :

- d'assembler et de coordonner les compétences requises à chaque étape ;
- d'accompagner les actions sur le long terme : 10, 30, 50 ans et plus ;
- de se porter garante de l'atteinte des objectifs écologiques : restauration, gestion, suivis écologiques ;
- de porter en propre les risques d'exécution des engagements des maîtres d'ouvrage.

Elle favorise les synergies entre les acteurs des territoires : associations, gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs, experts et bureaux d'études, services de l'Etat, collectivités territoriales.

CDC Biodiversité développe de nouveaux métiers et de nouveaux savoir-faire, qu'elle met à disposition des maîtres d'ouvrage. Elle inscrit son action dans une démarche de pérennisation d'infrastructures écologiques, dans le cadre de projets de territoire locaux, avec la participation des propriétaires et des acteurs économiques du monde rural (agriculteurs et forestiers).

## A propos d'A'LIÉNOR

La société A'LIÉNOR, détenue par EIFFAGE (65 %) et sanef (35 %), est dédiée au projet A65 dont elle a été désignée concessionnaire par décret paru au Journal Officiel, le 19 décembre 2006.

A'LIÉNOR est chargée de concevoir, financer, construire, compenser l'impact sur la biodiversité, exploiter et maintenir la nouvelle liaison autoroutière d'une longueur de 150 km pendant 60 ans. Après 4 années d'études et de construction par les équipes d'EIFFAGE, l'autoroute a été mise en service le 16 décembre 2010. L'exploitation courante est assurée par sanef Aquitaine.

## Contact presse

Mary Grammont : [m.grammont@valeurimage.com](mailto:m.grammont@valeurimage.com) - 06 15 18 34 75